

**IMPACT ISR :
AU-DELÀ
DE LA
RESPONSABILITÉ**

100 % ISR

FINANCE UTILE À QUOI ?

L'ISR est une finance utile.

Utile pour identifier
**les entreprises qui
anticipent demain.**

Utile pour aller **chercher
de la performance** là où
elle se construit.

Utile pour mieux **prévenir
les risques.**

Pourquoi ISR et réglementation sont-ils sur le même bateau ?

Article 173, devoir de vigilance, Loi Sapin2, Loi Pacte...
La réglementation incite l'entreprise à s'interroger sur ses enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, et donc favorise l'ISR dont l'objectif est d'aller au-delà de la réglementation.

LA PERFORMANCE A-T-ELLE UN PRIX ?

Oui, la performance a un prix !

Il faut aller la chercher dans toutes les pratiques de l'entreprise, à 360 degrés.

Associer analyse financière et analyse extra-financière permet de cerner plus efficacement l'attractivité d'une entreprise: sa santé économique et ses perspectives futures. Cela permet aussi d'anticiper et de prévenir au mieux les risques susceptibles de compromettre sa performance.

45 ans
de
finance utile

5,7 milliards
d'euros
d'encours**

100% ISR*
pour nos
fonds ouverts

20 ans
d'ISR

NOS ENGAGEMENTS



- **Transparence**
- **Analyse stricte des entreprises sur leurs enjeux ESG**, loin de l'émotionnel, de la rumeur, ou des apparences
- **Impact réel** sur la construction des portefeuilles
- Privilégier les **résultats réels** des entreprises au-delà de leur discours
- Avoir une **politique d'influence et d'impact** pour inciter les entreprises à s'améliorer dans la création de valeur
- Un **suivi** au quotidien et sur le long terme

IMPACT ISR : UN PROCESSUS EN 3 TEMPS

1

EXCLUSIONS

sectorielles
et
des paradis fiscaux

Exclusions sectorielles

- Entreprises impliquées dans les jeux d'argent, la production de tabac, l'extraction et la production d'énergie liée au charbon.
- Entreprises impliquées dans la production d'armements controversés.

Exclusion des paradis fiscaux

- Émetteurs dont le siège social est enregistré dans un paradis fiscal et les émissions souveraines de ces paradis fiscaux.



ARMEMENTS
CONTROVERSÉS



TABAC



CHARBON



JEUX D'ARGENT



PARADIS FISCAUX

2

SÉLECTION

des émetteurs
les plus responsables

Sélection des émetteurs les plus responsables sur la base des données de Vigeo-Eiris, avec notre Méthode I-Score :

- surpondération des indicateurs de résultat dans la note ESG globale pour mesurer la performance réelle de l'entreprise, en complément de son discours. Par exemple : les émissions de CO₂ par Mwh par an; les taux de fréquence et de gravité des accidents du travail, etc.
- surpondération de 4 critères à fort impact ESG à travers la Touche Ecofi : équilibre des pouvoirs; relations responsables avec les clients et les fournisseurs; responsabilité fiscale; non-discrimination.
- Exclusion des émetteurs controversés qui font face à des incidents majeurs (pollution, atteinte aux droits de l'Homme, environnement...).

3

GESTION

des émetteurs
controversés

- Un niveau d'intensité ISR, de 1 (plus faible) à 3 (plus fort), est appliqué en fonction du niveau d'engagement du fonds.

**UNIVERS
D'INVESTISSEMENT
ISR**



CE PROCESSUS SE FAIT **EN AMONT** DE L'ANALYSE FINANCIÈRE

UNE POLITIQUE D'IMPACT ET D'INFLUENCE

Indissociables de l'ISR, le vote en assemblée générale et le dialogue constituent deux moyens d'inciter les entreprises à progresser sur leurs enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance afin de défendre l'intérêt à long terme de nos clients.

3 thèmes de dialogue privilégiés



Responsabilité fiscale, avec notamment la demande d'une publication des reportings pays par pays.



Transition énergétique.



Les entreprises qui font face à des controverses fortes, en profitant de cette rencontre pour les interroger sur les points de faiblesse de leur Responsabilité sociale d'entreprise (RSE).

Nos enjeux majeurs sur les votes

- Transparence et équilibre des politiques de rémunération et des dividendes.
- Encourager la diversité et l'équilibre des pouvoirs.
- Soutenir les résolutions des actionnaires minoritaires sur les questions ESG.

Plutôt qu'être ou avoir été, nous préférons les entreprises qui s'interrogent, se remettent en question, cherchent à s'améliorer.

Celles qui sont pérennes sur le long terme. Et cela implique qu'elles soient innovantes, humaines, responsables...

L'ISR ce n'est pas seulement exclure des secteurs, c'est aussi regarder et privilégier la manière dont l'entreprise construit le présent et avance vers le futur !

**PEUT-ON
ÊTRE ET
AVOIR ÉTÉ ?**

“ Nous effectuons un vote sans condition et privilégions un dialogue individuel ou collectif avec les entreprises pour les inciter à progresser. ”

42%

de vote d'opposition aux résolutions soutenues par le management



Découvrez sur notre site www.ecofi.fr le Rapport de vote et de dialogue et le Code de transparence AFG-FIR

UN IMPACT MESURÉ

RENDRE CONCRET NOTRE ENGAGEMENT

Ecofi Investissements va plus loin dans son engagement en publiant six indicateurs d'impact ESG qui évaluent a posteriori les impacts des entreprises détenues en portefeuille sur leur environnement et leurs parties prenantes à hauteur de l'investissement réalisé.

6 indicateurs d'impact

Responsabilité fiscale

Évaluation de la présence des émetteurs et sa justification dans des centres financiers « offshore »

Variation d'effectifs

Capacité à générer de la valeur économique et sociale

Partage de la valeur économique

Partage de la valeur économique avec les salariés d'une part (masse salariale) et les actionnaires d'autre part (dividendes versés)

Femmes dans l'encadrement

Au-delà du principe de diversité et d'égalité des chances, profiter pleinement de tous les talents pour augmenter la performance

Alignement avec le scénario 2°C

Analyse du niveau d'alignement des portefeuilles avec le scénario climatique 2°C

Emissions de gaz à effet de serre (GES)

Calculer les émissions de gaz à effet de serre (empreinte et intensité carbone) du portefeuille

2 Comités pour renforcer nos décisions

Le Comité éthique et de mission

Le Comité Ethique et de Mission contrôle le respect de la mission d'Ecofi et donne son avis sur les critères d'investissements ESG et veille à leur homogénéité pour l'ensemble de nos fonds ISR.

Il est composé de 11 membres : il s'agit de personnalités bénéficiant d'une expertise dans le domaine de l'environnement, de l'économie sociale ainsi que des représentants du Groupe Crédit Coopératif.

Le Comité controverses

Le Comité controverses est composé de membres du Comité de direction, de la Conformité et des Risques, avec la présence du département éthique et solidaire et de la gestion.

Il se réunit chaque fois qu'un niveau de controverse donné par l'agence de notation extra-financière ne semble plus adapté à la situation.

Il étudie la validité des notations de Vigeo-Eiris et fonde ses analyses sur la recherche fournie par le département ISR. Il réévalue si nécessaire la note de controverse donnée par l'agence de notation extra-financière, à la hausse comme à la baisse.

NOS FONDS LABELLISÉS

8 fonds labellisés ISR

Ecofi Enjeux Futurs, Epargne Ethique Actions, Epargne Ethique Obligations, Epargne Ethique Flexible, Epargne Ethique Monétaire, Ecofi Agir pour le Climat, Choix Solidaire et Ecofi Trajectoires Durables.

1^{er} fonds de la place au triple label français

Ecofi Agir pour le Climat



Créé par le ministère des Finances, le Label ISR a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement pour les épargnants en France et en Europe, sensibles à la performance Environnementale, Sociale et de Gouvernance.



Le Label Finansol a été créé en 1997 pour distinguer les produits d'épargne solidaire des autres produits d'épargne auprès du grand public. Attribué par un comité d'experts indépendant issus de la société civile, le Label Finansol repose depuis sa création sur des critères de solidarité et de transparence.



GREENFIN LABEL
FRANCE FINANCE VERTÉ

Créé par le ministère de la Transition écologique et solidaire, le Label Greenfin garantit la qualité verte de l'épargne, avec des placements faits au bénéfice de la transition énergétique et écologique.

NOS PARTENAIRES

access to
medicine
index

e! Association
Ethique et
Investissement

CDP

FIR FORUM POUR
L'INVESTISSEMENT
RESPONSABLE

Signataire PRI
de l'ONU

S/C SHAREHOLDERS
FOR CHANGE

ECOFI INVESTISSEMENTS - ENTREPRISE A MISSION

Société de gestion de portefeuille
agrée par l'AMF sous le n°GP97004

✉ 22 rue Joubert - 75009 Paris

☎ 01 44 88 39 00

@ contact@ecofi.fr

www.ecofi.fr

